

Compte rendu du CDAS du 17/10/2019 :

En ouverture du comité départemental de l'action sociale, l'intersyndicale siégeant au CDAS (CGT, Solidaires, Fo) a demandé le recrutement d'un assistant de délégation pour remplacer le départ en retraite de l'assistant actuel.

Malheureusement les premiers éléments de réponses donnés en séance ne laissent pas augurer une réponse positive. L'action sociale malgré l'affichage ministériel ne semble plus être une priorité dans notre ministère.

Mme Cheylan ,nouvelle présidente du CDAS 64, nous a fait part de sa vision de l'action sociale départementale : accompagner les agents au mieux des possibilités tant financières qu'humaine mises à la disposition du département .Avec des budgets en baisse depuis des années et un manque criant de personnel au sein de la délégation les écueils vont être nombreux !

Deux nouveaux correspondant sociaux nous ont rejoint, Mme Gey pour la DDPP (protection des populations) et M Alleaume pour la DNGCD (Garde-côte des douanes).

Les organisations syndicales se sont abstenues concernant le vote du premier point à l'ordre du jour : l'approbation du PV du CDAS du 09/07/2019.

En effet l'intersyndicale avait décidé du boycott de l'ensemble des instances, nos administrations étant dans la période confrontées à des mouvements sociaux d'ampleur.

Mme Guinle déléguée départementale à l'action sociale nous fait part des résultats de l'enquête nationale sur les attentes et besoins des agents concernant l'action sociale.

La première information, c'est la méconnaissance des prestations sociales par les agents, un effort de communication est donc indispensable.

Second élément, c'est la préférence d'activités individuelles plutôt que collectives.

La délégation nous a fournit en séance la traduction de cette enquête pour le département, ce qui va fournir des pistes de réflexion pour les actions locales.

Le thème des colonies de vacances est ensuite abordé, la déléguée nous indique que dorénavant il n'y aura plus de catalogue papier. Le manque de personnel de la délégation entraîne dorénavant et déjà des problèmes organisationnels pour les départs et arrivées des colons, il est fait maintenant appels aux parents ou jeunes étudiants pour pallier au manque via des contrats de travail de quelques heures.

En matière de restauration collective et notamment pour les petites structures, Mme Cheylan tient à nous informer qu'il n'y a pas de consigne de fermeture, cependant des difficultés notamment sur Oloron (un départ d'un membre du personnel de restauration en retraite devant intervenir) ont été mise en exergue, la présidente nous indiquant que la direction cherchait la solution la plus appropriée pour faire face à cet écueil, sachant que les personnels d'Oloron ont plébiscité le maintien de la structure.

Une nouveauté qui nous est maintenant offerte, c'est la possible création d'espace de repas libre en lieu et place des « coins repas » y compris en présence d'un restaurant administratif sur le site.

La demande devant intervenir auprès du correspondant social de chaque direction.

Pour assurer un suivi des structures plus efficient (besoins matériels, maintenance...) la DDFIP 64 va nommer un correspondant restauration .

En séance nous apprenons que la réserve de 5 % sur le budget a été levée à hauteur de 2%, nous disposons donc à ce jour d'une somme de 3728 € à utiliser.

Après des échanges nourris , il a été décidé d'acheter des chocolats via la procédure de marché pour doter le « Père Noel » et ses lutins (nous remercions au passage les bénévoles de l'atscaf qui ont accepté cette mission) lors de l'arbre de Noel (Bayonne et Pau).

Le renouvellement du soutien scolaire (faisant l'objet d'un véritable plébiscite selon les retours qu'a eu la déléguée) est acté et enrichi par un nouveau module (environ 1500 € : langues vivantes, code de la route, développement personnel, bien être et santé et bureautique notamment).

La sortie à destination des ados ayant été malheureusement annulée, les enfants dans leur 17 ème année se verront proposer une carte cadeaux à l'occasion de Noel.

Pour Solidaires Finances Publiques il est dommageable que plusieurs sorties aient été annulées, nous avons aussi fait part que le choix d'un seul film pour l'arbre de Noel nous apparaissait préjudiciable (enfant de 0 à 14 ans n'ayant pas nécessairement les mêmes centres d'intérêts), mais l'argument du coût nous a été opposé.....

Concernant les crédits d'action locale (CAL) pour 2020, les propositions de sorties présentées par Solidaires Finances Publiques ont été prises en compte à savoir :

- Sortie au Pic du Midi (06/06/2020)
- Vignoble de la Navarre (19/09/2020)
- Sortie à Salies de Béarn (repas , musée du sel..) le 14 ou 16 mars pour les retraités

Pour information les deux premières sorties seront « tous publics » y compris les retraités, et seront organisées sous réserve de réponses aux procédures de marchés publics.

L'organisation de l'arbre de Noel 2020 , la provision pour les fournitures des espaces de restauration, l'organisation de conférences complètent le programme du cal 2020 dont nous connaissons le budget réel en début d'année prochaine.

Un dernier point est fait sur le logement :

L'ensemble du parc de logement est actuellement occupé, 3 demandes récentes sur la côte n'ont donc pu être satisfaites, les agents étant orientés dans ces cas vers d'autres structures.

Le manque de personnel au sein de la délégation, les budgets à la baisse année après année, la complexification des procédures pour mettre en place la moindre action mette à mal l'action sociale au sein de notre Ministère.

Les élus de Solidaires Finances Publiques